FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NU-BIOCAL™ (en dilution d'usage)

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : Nu-BioCal (en dilution d'usage)
Code IS : ISEU-015
Description : Nettoyant enlève calcium pour sol et tapis.
Producteur : Innu-Science Canada
1777 Boul Nobel Local F
St-Julie,
Québec, Canada
Tel: 1-450-922-4666
Fax: 1-450-922-7776
sarah.tremblay@innu-science.com
Numéro d'appel d'urgence : Centre anti-poisons de Paris : 01 40 05 48 48
(Extérieur de la France +33 01 40 05 48 48)

2. Identification des dangers

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.
Classification : Non classé.

3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation :
Nu-BioCal™ est un mélange de surfactants et d'une sélection bénéfique de bactéries adaptées.
À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux en quantités suffisantes pour nécessiter une déclaration dans cette section, conformément aux règlements de l'UE ou aux règlements nationaux.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau : Laver avec de l'eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

Moyens d'extinction

Utilisables : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Non utilisables : Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit : L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Éviter le contact direct avec les yeux.

Précautions relatives à l'environnement : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Méthodes de nettoyage : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

7. Précautions de manipulation, d'emploi et de stockage

Manipulation : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Bien que le produit ne soit pas classé comme étant dangereux, il est recommandé de ne pas ingérer le produit et d'éviter le contact direct avec les yeux et la peau. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage : Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Matériaux d'emballage

Recommandé : Utiliser le récipient d'origine.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition : Non disponible.

Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition Professionnelle : Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Protection des yeux : Aucune mesure particulière. Éviter le contact direct avec les yeux.

Protection de la peau : Aucune mesure particulière.

Protection respiratoire : Un système de respiration n'est pas requis sous les conditions d'utilisation normales et prévues.

Protection des mains : Aucune mesure particulière.

Mesures d'hygiène : Aucune mesure particulière.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales
Aspect
État physique : Liquide
Couleur : Ambre
Odeur : Agrumes
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement
pH : 7.40 – 7.70
Solubilité : Facilement soluble dans l'eau froide.
Point d'éclair : Non disponible
Densité relative : 1.000 – 1.010
Viscosité : < 2.50 cP.

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité : Le produit est stable.
Matières à éviter : Aucune
Produits de décomposition Dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu
Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu

Toxicité aiguë
Effets chroniques potentiels pour la santé
Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.
Peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité en milieu aquatique
Persistance/dégradabilité
Mobilité : Non disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Déchets Dangereux : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 91/689/CEE.

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires

UN/ IMDG/ IATA / ADNR/ ADR : Non réglementé.

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Phrases de risque : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'Union européenne.

Utilisation du produit : Applications industrielles.

16. Autres informations

Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 : Non applicable

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 : Non applicable

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.